

La licence papier n'existe plus. Elle est remplacée par une e-licence que le joueur doit télécharger et avoir en sa possession lors des matchs (sur smartphone, Ipad..... ou imprimée sur papier). La Fédération ayant déployé un outil d'inscription en ligne, c'est le joueur lui-même (ou ses parents) qui complètera un e-dossier afin de créer sa licence.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le procédé de prise de licence (*création et renouvellement*) a été simplifié avec l'utilisation de la signature électronique pour tous les documents à signer.

Après avoir complété tous les champs et répondu à toutes les questions dans Gesthand, la personne est invitée à signer électroniquement les documents récapitulants les informations communiquées : *une seule signature pour tous les documents* et sur tous supports digitaux (pc, tablette, smartphone) Pour ce faire, la personne reçoit un mail ou un sms l'invitant à signer sa licence : voir tutoriel procédure en pièces jointes

De même, les attestations santé et autorisations parentales sont en ligne dans Gesthand et à compléter directement : Fini les impressions papier, complétion et scan après signature manuelle !

1/ ** Vous **demandez** le renouvellement ou création de votre inscription, **par mail**, à l'adresse du club : ciel31handball@gmail.com en précisant **Nom, Prénom du joueur, sa date et son lieu de naissance** et l'adresse mail de référence qui servira tout au long de la saison (adresse mail parents pour les mineurs)

** Dans le même temps, vous **préparez et scannez**, pour les avoir à disposition dans votre ordinateur, les pièces obligatoires à télécharger dans votre e-dossier :

pour tous : **1 photo d'identité** (ou toute photo pouvant être assimilée à : un selfie correctement pris est accepté à condition d'être centré, sans chapeau, casquette, lunettes de soleil....)

pour tous : **1 pièce officielle d'identité, précisant la nationalité, date et lieu de naissance** : carte d'identité / passeport / livret de famille si le mineur n'a pas de pièce d'identité (page parents + page enfant) // permis de conduire refusé.

Pour les majeurs :

Création

- un certificat médical : voir « certificat médical » ci-dessous (à scanner)

Renouvellement

- un nouveau certificat médical (fait après le 1^{er} juin 2023) (à scanner) si l'ancien certificat médical n'est plus valable (c'est-à-dire : antérieur au 1^{er} juin 2021) **sinon** Attestation Santé (à remplir en ligne)

Pour les mineurs :

- Attestation Santé Mineur (remplace désormais le certificat médical) (à remplir en ligne)
- Autorisation parentale (à remplir en ligne)

Attention : mineur ou majeur, un certificat médical récent, établi après le 1^{er} juin 2023, est à fournir obligatoirement si réponse positive à l'une des questions du questionnaire santé.

Certificat Médical :

Certificat médical officiel de la Fédération OU certificat médical portant la mention « n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir », les deux établis après le 1^{er} juin 2023

Les certificats doivent comporter **le NOM, PRÉNOM ET DATE DE NAISSANCE du joueur** ainsi que **l'identité complète du médecin** (nom, prénom, adresse postale) et **n° d'immatriculation (rpps ou ameli) parfaitement lisibles**

S'il s'agit d'un médecin remplaçant, les 2 numéros d'immatriculation (rpps ou Améli) du médecin titulaire + médecin remplaçant doivent apparaître sur le certificat ! Les deux N^{os} d'immatriculation doivent être lisibles.

2/ ** Vous **recevez** par mail (origine : **GestHand** <noreply@gesthand.net> / objet :FFHB - Création / Renouvellement d'une licence) **un lien** vers un e-dossier que **vous complèterez**, et auquel **vous joindrez les pièces demandées, déjà scannées.**

Attention : le mail peut aller dans vos courriers indésirables / Le lien peut ne pas fonctionner : faites une nouvelle tentative plus tard ou changer de navigateur (Mozilla Firefox, Internet Explorer, Chrome...)

3/ ** Vous **apportez votre dossier papier au club** (pendant les permanences). Le dossier doit contenir :

- La fiche CIEL31 renseignements / autorisations remplie et signée
- La charte CIEL31 **lue (par le joueur/ joueuse et les parents)** et signée
- Le(s) chèque(s) ou virement du montant correspondant à la catégorie du joueur

A partir de ce moment, et UNIQUEMENT, le club **valide** votre licence qui est alors transmise à la ligue.

4/ ** La ligue **qualifie** votre e-dossier.

5/ ** Vous **recevez** votre licence **par mail** (à l'adresse saisie sous gesthand), **n'oubliez pas de la télécharger et de la conserver**. C'est le seul moyen, désormais, de prouver que vous êtes licenciés !

→> Pour tout licencié de 2006 et avant (+ 16 ans) : remplir obligatoirement l'attestation d'Honorabilité

En effet, la mention « encadrant » s'adresse aux licenciés de + 16 ans qui exercent des fonctions d'encadrement au sein d'une structure : **dirigeant, arbitre, entraîneur, officiel de table.**

Pour cela, le licencié doit se déclarer « encadrant », remplir et télécharger en faisant sa licence, une attestation d'honorabilité (cf procédure Gesthand)